



Dialogue social dans le secteur de la construction FIEC-FETBB

Groupe de travail «Santé et sécurité»

Compte rendu de la réunion du 14 octobre 2008 à Bruxelles (9h30-13h00)

1. Accueil et introduction

La réunion est présidée par M. Pelegrin (FIEC), qui souhaite la bienvenue aux participants et annonce qu'il présidera le CDSS aujourd'hui en remplacement de M. Gascon qui est dans l'incapacité d'assister à la réunion pour des raisons de santé.

Le président présente l'ordre du jour, lequel est adopté.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du 13 mars 2008

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Les nanotechnologies dans la construction

M. Gehring (FETBB) fait rapidement le point de la situation à cet égard. Cette nouvelle technologie a fait l'objet d'une présentation lors de la dernière réunion du groupe de travail «Santé et sécurité» du CDSS. Il est admis que l'industrie de la construction est concernée et que des informations supplémentaires sont requises. Avec le soutien de la FIEC, la FETBB a présenté un projet au titre de la ligne budgétaire du dialogue social de la Commission européenne. Un atelier au cours duquel les aspects sanitaires et techniques des nanotechnologies seront examinés sous divers éclairages sera organisé et un questionnaire sera élaboré dans le but de recueillir un plus grand nombre d'informations auprès des organisations membres affiliées.

(La DG EMPL a entre-temps confirmé l'octroi de la subvention).

M. Campogrande (FIEC) déclare que la FIEC a dû se hâter, lors du congé d'été, pour obtenir l'approbation de ses membres sur ce projet. Il demande qu'à l'avenir les travaux sur d'éventuels projets conjoints démarrent suffisamment tôt pour permettre des discussions au sein du groupe et la consultation adéquate des membres respectifs. La FETBB approuve cette demande.

4. ICPCI: demande de projet du dialogue social FETBB/FIEC

(Les transparents sont annexés au compte rendu.)

M. Eisenbach présente la situation actuelle et les travaux en cours sur le projet ICPCI. Il souligne que l'industrie chimique et les producteurs de produits chimiques de construction ont été contactés et convaincus de l'importance et de l'utilité du projet. Plusieurs réunions se

tiendront pour mettre au point un projet commun. L'objectif est d'obtenir un accord général qui puisse aussi être aisément transféré à d'autres secteurs. Une nouvelle demande de subvention devrait être présentée en mars 2009.

Le président remercie M. Eisenbach et souligne le long terme et l'aspect multisectoriel du projet. Il espère que ce dernier sera accepté par la Commission européenne.

La question du financement du projet est soulevée au cours de la discussion qui s'ensuit. Les producteurs chimiques pourraient-ils participer?

Il est convenu de prendre contact avec les agences d'Helsinki et de Bilbao afin de les tenir informées et de leur demander leur soutien.

5. Mise en œuvre de l'accord de Bilbao passé en 2004 entre la FIEC et la FETBB

6. Guide concernant les systèmes de gestion de la santé et la sécurité

Les points 5 et 6 de l'ordre du jour sont liés.

M. Gehring (FETBB) rappelle aux participants que l'«accord de Bilbao» de 2004 est une déclaration globale par laquelle la FIEC et la FETBB se sont entendues sur certaines priorités spécifiques. Il souligne qu'il existe un lien clair entre cette question et le projet de «Guide concernant les systèmes de gestion de la santé et la sécurité» qui est proposé par la FIEC et il suggère dès lors que les deux points soient débattus ensemble.

M. Spannow (BAT-FETBB) s'intéresse au contexte de ce projet de guide. Il serait utile de développer les meilleures pratiques pour les petites et moyennes entreprises. Au Danemark, par exemple, les systèmes de gestion pour les petites et moyennes entreprises ne sont pas du tout utilisés.

M. Lesouef (FIEC) souligne l'importance d'une vision globale pour éviter les risques sur le lieu de travail. Plusieurs États membres disposant de leur propre guide, il serait sensé d'organiser une collecte et un échange d'informations sur ce qui existe déjà. Tel est précisément l'objectif de ce projet de guide, en l'occurrence faciliter le développement et la mise en œuvre de systèmes de gestion de la santé et la sécurité au sein des entreprises, en particulier des PME. Il s'agit d'un cadre général qui pourrait être ajusté aux besoins de chaque entreprise et aux spécificités de chaque pays. Le document présenté n'est qu'un premier projet et il serait dès lors extrêmement utile si, après sa finalisation, la FIEC et la FETBB pouvaient unir leurs efforts pour le soutenir et le promouvoir.

Le président propose de mettre en place un petit groupe de travail qui serait chargé de plancher sur un document commun consacré aux systèmes de gestion de la santé et de la sécurité, ce que les deux parties acceptent.

7. Priorités du programme de travail FIEC/FETBB en 2009

M. Campogrande (FIEC) insiste sur les points du programme de travail pluriannuel commun que la FIEC aimerait aborder en 2009:

- ICPCI,
- Nanomatériaux,

- Discussion conjointe en petit groupe de travail sur un projet de guide concernant les systèmes de gestion de la santé et la sécurité et les buts du programme de réduction des accidents
- Questions relatives à une éventuelle carte de santé et sécurité au niveau de l'UE: la FIEC a lancé une enquête parmi ses membres afin de recueillir des informations sur le champ d'application des cartes existantes dans certains États membres et sur ce qui pourrait être fait au niveau européen. Cinq ou six pays où un tel système est déjà appliqué à titre facultatif ou obligatoire ont déjà répondu au questionnaire. Il est important qu'une telle carte ne devienne pas un obstacle à la mobilité et ne provoque pas de coûts supplémentaires.

La FETBB soutient cette initiative. M. Gehring (FETBB) souligne le lien avec la formation professionnelle (la formation/qualification dont les travailleurs ont besoin pour exécuter des tâches spéciales).

Le président souligne ce lien ainsi que la nécessité de protéger les données et propose de créer un petit groupe de travail, ce qui est accepté.

M. Gehring donne son approbation au nom de la FETBB et ajoute un point:

- les suites données à la recommandation conjointe sur la prévention du stress au travail dans le secteur de la construction: des informations sur les activités nationales devraient être collectées et la nature des outils déjà existants devrait être contrôlée.

La FIEC donne son accord.

8. Divers

a) Guide sur la directive 92/57 «Chantiers de construction»

Le président fait brièvement le point de la situation. Le consultant a été invité à améliorer les travaux exécutés à ce jour. La prochaine réunion est prévue fin février et la version finale du document devrait être adoptée à l'automne 2009.

b) Traitement de l'amiante en Europe: campagne de la FETBB

M. Gehring (FETBB) fait remarquer que l'industrie de la construction déplore toujours un nombre élevé de victimes de l'amiante. La FETBB travaille sur ce point et encouragera ses affiliés à agir. Des informations plus précises seront présentées lors de la prochaine réunion du groupe de travail. Une initiative commune avec la FIEC pourrait vraisemblablement être mise au point.

c) Campagnes de l'OSHA

La FIEC, de même que la FETBB, estime qu'il est difficile d'identifier des actions spécifiques à entreprendre dans le cadre de la campagne de l'OSHA sur l'évaluation des risques. Il est convenu d'écrire une lettre commune pour informer l'OSHA que le secteur de la construction ne sera pas un partenaire de projet officiel; dans la mesure du possible, il soutiendra cependant de futures campagnes.

d) M. Lesouef (FIEC) informe le groupe de travail qu'une entreprise française a mis au point un CD (en français) portant sur les meilleures pratiques dans le domaine des mesures de sécurité sur les chantiers de construction.

9. Prochaines réunions

Deux dates seront proposées en mars et en octobre et seront officiellement approuvées lors de la réunion plénière qui se tiendra le 16 décembre.

Le président remercie tous les participants et les interprètes.